

Procès-verbal
Comité de Direction Ligue Féminine de Handball
Mercredi 6 mars 2019 par visio-conférence

Membres :

Présidente de la LFH : Nodjialem MYARO ;
Représentants FFHB : Olivier KRUMBHOLZ, *sélectionneur France A (titulaire du pouvoir de Philippe BANA DTN)* ; Christian DUME, *président de la CNCG* ;
Représentants des clubs : Jean-Marie SIFRE, *Paris 92* ; Thierry WEIZMAN, *Metz HB* ; Daniel SENELOZE, *Bourg de Péage* ;
Représentant des entraîneurs : Christophe MARECHAL ;
Représentant des médecins : Gérard JUIN (en partie) ;

Invités présents :

Représentants FFHandball : Jean-Pierre FEUILLAN, *vice-président FFHandball* ; Sébastien GARDILLOU, *adjoint au sélectionneur France A* ; Laetitia SZWED-BOBET, *conseillère de la présidente LFH* ;
UCPHF : Olivier GEBELIN ;
7Master : Thibaut DAGORNE ;
AJPH : Benoît HENRY ;
Salariées FFHandball/LFH : Marie PUECH, Cédric FILLON, Cécile MANTEL

Membres excusés :

Philippe BANA, *DTN* ; Perrine PAUL, *Toulon St Cyr* ; Maria BALS, *représentante des joueuses* ; Olivier BUY, *représentant des arbitres* ;

Invités excusés :

Éric BARADAT, *responsable du PPF féminin* ; Stéphanie NTSAMA-AKOA, *coordinatrice du projet d'autonomisation* ; François GARCIA, *DNA* ; Frédéric VIGNIER, *Celles sur Belle, représentant des clubs D2F-VAP*.

La réunion est ouverte à 12h depuis le siège de la FFHandball.

I/ Approbation des PV des réunions du Comité de direction des 4 juin et 12 septembre 2018

Les membres présents approuvent les deux PV à l'unanimité.

II/ Réalisé budgétaire 2018 et prévisionnel 2019

Cécile MANTEL présente :

- le réalisé budgétaire du fonctionnement de la LFH pour l'exercice 2018, suite aux dernières mises à jour depuis la version diffusée aux présidents de clubs LFH le 14 décembre 2018,
- le prévisionnel 2019, inchangé depuis celui présenté le 14 décembre et en attente de validation par le bureau directeur fédéral en vue d'une présentation à l'assemblée fédérale d'avril 2019.

S'en suit une demande de l'Union des clubs professionnels de handball féminin, relayée par Olivier GEBELIN, visant à la prise en charge sur le budget LFH des honoraires de M. CHUPIN (6K€ + frais de déplacement) choisi par les présidents de clubs pour les accompagner dans la stratégie de renégociation des droits d'exploitation médias de la LFH, l'engagement de beIN Sports se terminant le 30 juin prochain.

Nodjialem MYARO regrette la maladresse avec laquelle M. Chupin est déjà intervenu auprès d'autres élus fédéraux pour présenter ses missions alors qu'elle-même n'avait pas été informée de la demande des présidents et jamais contactée l'intéressé. Les représentants de l'UCPHF présentent leurs excuses pour ce dysfonctionnement.

Sur le fond, Nodjialem MYARO et Jean-Pierre FEUILLAN rappellent que depuis plus d'un an, ils ont régulièrement sollicité les présidents de clubs LFH pour connaître leur stratégie concernant l'exposition du championnat LFH pour les saisons à venir.

En l'absence d'éléments reçus à ce jour, Nodjialem MYARO confirme que la question de la prise en charge par la LFH des honoraires de M. Chupin est prématurée et qu'elle ne pourra être traitée qu'après avoir reçu de la part de l'UCPHF :

- une note d'orientation sur la stratégie préconisée,
- un projet de mandat entre la FFHandball / LFH et M. Chupin décrivant précisément les missions qui lui seraient confiées et les résultats attendus.

A réception et après analyse, une décision sera prise en lien avec le CoDir.

III/ Projet de calendrier sportif pour 2019-20

Christophe MARECHAL dresse un point d'étape suite aux deux réunions du groupe de travail calendrier déjà tenues : à ce stade, les principes qui semblent dégager un consensus sont les suivants :

- reprise du championnat le mercredi 28 août (compromis entre, d'une part, le souhait de la DTN d'avancer cette reprise au 21 août pour oxygéner le calendrier au regard des deux compétitions majeures (Mondial et JO) se déroulant au Japon et, d'autre part, la volonté des présidents de limiter le nombre de journées au mois d'août),
- possibilité de modifier, entre la phase aller et celle retour, les numéros attribués aux clubs (souplesse offerte concernant la programmation des matchs),
- positionnement des 11 journées aller avant la période de trêve de novembre,
- positionnement de la journée 12 le dimanche 29 décembre,
- création d'un WE sans match en février (respiration pour préserver l'intégrité physique des joueuses).

Une version ajustée est en cours de préparation par les entraîneurs et les présidents et sera transmise aux autres membres du groupe de travail en vue d'une réunion de finalisation, avant présentation définitive en CoDir puis en assemblée générale LFH.

IV/ Expositions TV

➤ Diffusions 2018-19 :

Le document listant l'ensemble des retransmissions TV de la saison en cours (toutes compétitions confondues) a été communiqué en amont de la réunion. A date 26 matchs (dont 17 de ligue des champions et 9 de saison régulière LFH) ont été programmés sur beIN Sports et 9 matchs (5 en championnat LFH et 4 en coupe EHF) ont été webdiffusés avec l'accord de beIN.

Sur la fin de saison, seront diffusés :

- 6 matchs de playoffs sur beIN (demi-finales et finale, aller et retour),
- 3 matchs de coupe de France sur la chaîne l'Equipe (demi-finales et finale).

➤ Perspectives à l'issue de l'engagement de beIN Sports :

Se reporter au point II sur le budget prévisionnel 2019.

V/ Actions et projets de communication

Marie PUECH dresse un point d'actualité des travaux en cours au sein du groupe de travail communication :

- réflexion sur la date et le lieu de la conférence de rentrée de la prochaine saison (qui conservera encore cette édition la remise des trophées Allstars), avec priorité donnée à une organisation à la Maison du hand,
- réflexion sur le positionnement, en fin de saison 2019-20, de l'événement de remise des trophées Allstars.

Par ailleurs, elle informe du projet d'organisation d'un nouveau séminaire des chargés de communication des clubs LFH et D2F-VAP au cours du mois juin prochain, qui devrait aborder les thématiques suivantes : stratégie billetterie, communication de crise et politique merchandising.

Enfin, elle rappelle le renouvellement de l'opération « Buts pour elle » en lien avec le partenaire FDJ, visant à subventionner des actions déployées par les clubs de LFH et D2F-VAP autour, cette saison, de l'animation territoriale. L'appel à projets sera clôturé le 1^{er} avril prochain. Les événements supports de l'opération seront les deux matchs de l'équipe de France masculine d'avril 2019.

VII/ Projet d'autonomisation

Nodjialem MYARO évoque l'étape importante franchie avec la création de l'association « Union des clubs professionnels de handball féminin » le 22 février dernier.

Elle rappelle que le préalable à la convocation d'une prochaine réunion du groupe de travail sur l'autonomie est désormais que les présidents de clubs formalisent une feuille de route présentant le sens donné au projet d'autonomie, à travers leurs objectifs, leurs attentes et leurs propositions.

Jean-Marie SIFRE, président de la nouvelle UCPHF, précise que la priorité est actuellement donnée par les présidents de clubs aux discussions sur la mise en place d'un accord collectif en première division féminine, avec notamment une prochaine réunion programmée en avril entre les partenaires sociaux.

VIII/ Questions diverses

1) Vidéos des matchs de LFH sur Dartfish TV

Sébastien GARDILLOU présente le panel des outils numériques actuellement mis à disposition des clubs de LFH, notamment le dispositif livescore et statistiques de Handvision ainsi que la plateforme Dartfish TV et les licences de séquençage (licences « live S » avec 2 activations par licence et par club).

Afin d'accroître la qualité du dispositif au service des clubs et de l'ensemble des acteurs du secteur professionnel féminin, il précise qu'il soumettra des propositions d'évolutions aux instances LFH de fin de saison :

- obligation de télécharger les matchs sur Dartfish en 2 fichiers (1 par mi-temps),
- indexation dans Dartfish des informations saisies dans le live Handvision pour faciliter le séquençage des matchs,
- achat sur le budget LFH de licences Dartfish pour les responsables des centres de formation.

Enfin, il recueille l'accord des présidents de clubs présents pour mettre en place une expérimentation avec les entraîneurs des clubs LFH autour d'un nouvel outil (XPS) de gestion de planification et permettant de croiser des données.

2) Evolutions réglementaires CNCG

Cécile MANTEL rappelle qu'elle a diffusé à tous les clubs et membres du CoDir le document regroupant l'ensemble des vœux réglementaires qui seront soumis au conseil d'administration les 15 et 16 mars prochains et, pour certains, à l'assemblée fédérales des 26 et 27 avril.

Ces vœux comprennent notamment :

- une refonte des dispositions relatives à la CNCG (actuellement articles 69 à 74 des règlements généraux fédéraux), avec la mise en place d'un règlement spécifique autonome,
- la création d'un dispositif dit « fonds de valorisation du premier club », visant à valoriser le premier club ayant détecté et fidélisé un licencié,
- la mise en place dès 2019-20 d'un cahier des charges minimum pour tous les clubs de D2F (en complément du dispositif VAP).

3) Demande de 7Master

7Master a fait part, la veille de la réunion, de son souhait que soient engagées des réflexions sur, d'une part, le passage de la feuille de match à 16 joueuses et, d'autre part, l'augmentation à 14 du nombre de clubs en LH.

Compte tenu de l'importance des deux sujets, qui ne sont pas liés entre eux et qui devront faire l'objet d'un travail préalable en groupes de travail, il est convenu de reporter ces sujets à un prochain CoDir.

4) Réglementation relative au joker médical

Suite à une demande du président de Nantes, il est confirmé que le droit à recrutement d'une joueuse joker médicale concerne aussi bien un recrutement externe au club (signature d'un nouveau contrat) que la prise en compte d'une joueuse déjà licenciée et, le cas échéant salariée, au sein du club. Les précisions réglementaires nécessaires seront travaillées pour les CoDir et AG de fin de saison.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est clôturée à 14h.



Nodjialem MYARO
Présidente de la LFH